



Grand Genève et petites douanes

4

COMMUNE D'AVUSY
TROIS VILLAGES, UN CŒUR



AVUSY
ACTUALITES

Sommaire n° 52

Edito de René Jemmely, maire Une zone industrielle à Athenaz ?	3	Des aînés à l'honneur Jubilés	13
Le billet de Didier Fleck, adjoint Grand Genève et petites douanes	4-5	Manifestations communales Reportage photos	14
Le billet d'Olivier Goy, adjoint Avusy rurale, pour combien de temps ?	6	Politique Les décisions du Conseil municipal	16
Ecole d'Athenaz Les fiers représentants d'Avusy	7	Nature Sortie herpétologique	17
Sociétés communales Jeunesse d'Avusy et C ^{ie} St-Charles	8	Informations utiles et diverses nouveautés	18
Transports publics Du nouveau dans les lignes TPG	10	Le coin des communiens Rock et Halloween	19
Économie Journée des entreprises	12	Agenda Fenêtres de l'Avent	20

Impressum

Editeur responsable
Mairie d'Avusy

Maquette graphique
Candy Factory

Prochaine parution
1^{er} juin 2016

Délai pour la remise des articles
1^{er} mai 2016

Les bulletins communaux sont également disponibles en .PDF
avusy.ch/bulletin-communal-dinformation

Mairie d'Avusy

Coordonnées de contact
Rte du Creux-du-Loup 42
1285 Athenaz (Avusy)

Tél. 022 756 90 60
Fax 022 756 90 61

info@avusy.ch
www.avusy.ch

Horaires de la réception
Lundi, mercredi, vendredi : 9h à 12h et 15h à 17h
Mardi, jeudi : 10h à 12h et 15h à 18h



Une zone industrielle à Athenaz?

Le Conseil d'Etat a donc déposé au Grand Conseil son projet de déclassement du lieu-dit « Sous-Forestal ».



Comme vous l'a appris ou confirmé la communication que nous avons adressée récemment à tous les ménages de notre commune, vous aviez la possibilité, en tant que citoyen, de vous opposer à ce déclassement jusqu'au 3 novembre 2016.

De leur côté, les communes de Cartigny, Chancy, Laconnex et Soral se sont jointes à notre cause pour s'opposer à ce projet.

Notre commune a d'autre part sollicité une audition auprès de la Commission de l'environnement, de l'agriculture, de l'énergie et des transports ainsi que de la Commission de l'aménagement, du logement et des travaux du Grand Conseil.

En étroite collaboration avec notre Conseil municipal, nous travaillons à convaincre des députés du Parlement du bien-fondé de notre cause.

Dans ce contexte, il faut d'autre part rappeler qu'une procédure est ouverte contre le Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA), visant à faire reconnaître l'illégalité de l'installation de recyclage sur le site de Forestal.

Nous avons déjà obtenu un premier jugement nous donnant raison sur cette question, mais le DETA et l'entrepreneur ont fait recours. A mon sens, celui-ci a essentiellement pour but de faire gagner du temps: le temps d'obtenir le déclassement de la zone, ce qui aurait pour effet de rendre caduque notre procédure...

Votre Exécutif et votre Conseil municipal ne ménagent pas leurs engagements pour rallier un maximum de personnes à leur cause et faire échec au déclassement de cette zone, qui constituerait une sorte de prime à l'illégalité.

Si cela s'avère nécessaire, ils n'hésiteront pas à aller jusqu'au Tribunal fédéral pour clore enfin ce dossier qui fait couler des flots d'encre et de salive depuis une vingtaine d'années. Nous continuerons bien évidemment de vous tenir informés, d'une manière ou d'une autre, de la tournure que prendra ce dossier.

René Jemmely
Maire

Grand Genève et petites douanes

On le sait, le Grand Genève est une agglomération composée de quatre entités, soit le canton de Genève et le district de Nyon pour la partie suisse et une partie française dans les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie. C'est le 3 mai 2012 que l'Agglomération franco-valdo-genevoise a reçu le nom de «Grand Genève». La région comptait en 2015 une population totale de 946 000 habitants et 212 communes: 45 dans le canton de Genève, 47 dans le district de Nyon, 42 dans le département de l'Ain et 78 dans le département de Haute-Savoie.

Des racines et des volontés

Comme le fait Michel Barde, ancien directeur général de la Fédération des entreprises romandes Genève, dans une opinion donnée au journal *Le Temps* («Grand Genève: il faut dépasser les blocages franco-suisse», 24.10.16), on pourrait remonter au milieu du XIX^e siècle, lorsque Napoléon III avait concédé à Genève une grande zone de libre-échange qui s'étendait du Mont-Blanc au Jura (elle fut abolie par la France à la fin de la Première Guerre mondiale); ou aux zones franches issues du Traité de Vienne (1815), qui perdurèrent malgré la volonté de la France.

Plus près de nous, le concept du Grand Genève n'est pas la première manifestation officielle moderne de coopération transfrontalière dans la région. Le Comité régional franco-valdo-genevois est le plus ancien organisme du genre, créé en juillet 1973 par un accord entre l'Etat français et la Confédération helvétique et groupant les cantons de Genève et de Vaud, les préfectures de la région Rhône-Alpes, de l'Ain et de la Haute-Savoie, la Région Rhône-Alpes ainsi que les Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie et l'Association régionale de coopération des collectivités du genevois (ARC). Il était chargé de définir des stratégies communes de développement de la région et de susciter la réalisation de projets d'intérêt commun. Le Système de compensation financière franco-genevoise (rétrocession d'une partie des impôts prélevés à la source auprès des travailleurs frontaliers) date de la même époque.

Nous avons déjà eu l'occasion de l'écrire: inscrites dans le programme de législature du gouvernement cantonal, la constitution et l'évolution du Grand Genève sont une volonté politique reposant sur une région

géographique et un bassin socioéconomique cohérents. Du moins sur le papier, celui d'une carte de géographie ou celui d'une charte. Dans les faits, cela peut être légèrement différent.

Incontestablement, une volonté de mener une réflexion commune existe de part et d'autre de la frontière. Tout récemment encore, le président de la Région élargie Auvergne Rhône-Alpes a reçu à Lyon François Longchamp, président du Gouvernement genevois, pour parler coopération dans divers domaines.

Interrogé par la Tribune de Genève à cette occasion, Laurent Wauquiez a affirmé en substance «Pour moi la Suisse est un partenaire ainsi qu'une source d'inspiration, mais je souhaite des relations équilibrées: la France n'est pas juste une arrière-cour de Genève».

La mobilité indissociable de l'économie

Cela, on s'en serait douté! Reste qu'en ce qui concerne la région française directement contiguë à Genève, c'est un quasi-désert économique en forme de couronne d'une trentaine de kilomètres de profondeur: moins de cinq emplois pour cent habitants, comme on peut le voir sur des cartes dressées par le géographe Charles Hüsey, professeur honoraire de l'Université de Genève.

Pour les habitants de cette région frontalière – Français de souche ou venus de plus loin attirés par le pôle genevois et, ne l'oublions pas, plus de 20% de Suisses – les emplois sont bel et bien à Genève, où le logement n'a pas vraiment suivi le développement économique. Et de ce mouvement perpétuel entre domicile et lieu de travail est né un des gros obstacles à l'institution d'un Grand Genève harmonieux: nous parlons évidemment ici du trafic pendulaire et de toutes les crispations qui en découlent, attisées par certains milieux politiques.

Si les habitants de notre commune y sont confrontés en particulier lorsqu'ils doivent emprunter dans un sens ou dans l'autre la route de Chancy, ils ont la chance de résider un peu à l'écart des flux transfrontaliers quotidiens.

Ce n'est pas le cas de Soral et de Chancy en particulier, qui étouffent littéralement, au propre et au figuré, en raison du transit de milliers de véhicules pare-chocs contre pare-chocs pendant des heures deux fois par jour.



Matières à crispation

De cette situation dûment constatée par les autorités cantonales est né le projet d'un essai de réduction draconienne de ce trafic en modifiant le régime de fermeture de postes frontière: de 22 h. à 6 h. elle passerait de 24 h. à 8 h. 30, ce qui obligerait le trafic transfrontalier à passer par la douane de Bardonnex... déjà saturée.

Le tollé du côté français a été immédiat et deux réunions d'un groupe de travail plus ou moins formel, présidé par le conseiller d'Etat Luc Barthassat en charge du Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture, ont été assez tendues voire houleuses.

A la mesure des sentiments souvent assez acerbes qui prévalent dans une partie de la population et dont le soussigné souhaite, par nature et pragmatisme, s'éloigner. Ce qui suit n'engage donc que lui.

Si on cherche matière à crispation, on peut dresser de part et d'autre de la frontière une liste de ce qui n'a pas été fait dans le domaine de la mobilité, ou pas à temps. Pourtant, en 2003 déjà, une Charte pour le développement des transports publics régionaux avait été signée par les autorités organisatrices des transports françaises et suisses (Genève et Vaud). L'objectif principal était d'apporter des réponses efficaces afin de dépasser les difficultés liées à la frontière et de créer un réseau de transports publics permettant de desservir toutes les localités concernées par le bassin franco-valdo-genevois. Le développement des transports publics régionaux devait également y contribuer.

Dossier essentiel mais négligé

A l'image de ce qui a mis des lustres à devenir le CEVA, force est de reconnaître que rien n'a avancé à la vitesse nécessaire. Gouverner, dit-on, c'est prévoir. En fait, alors qu'environ 100 000 personnes franchissent deux fois par jour les frontières du canton, l'impression prévaut que cette évolution n'a en tout cas pas été correctement anticipée. Ni chez nos voisins, où notamment les transports en commun sont restés embryonnaires, ni chez nous, où par exemple les routes d'évitement des villages dont on parle depuis plus de trente ans sont demeurées lettre morte, en tout cas à Chancy et à Soral. Et l'on en passe, de l'ouverture de voies supplémentaires à Bardonnex à l'organisation d'un covoiturage efficace, par les pouvoirs publics, des associations ad hoc et par les entreprises.

Parce qu'il ne faut pas rêver ou faire semblant de l'ignorer: à terme (parlons par exemple de l'horizon 2030 en vue duquel est articulé le plan directeur cantonal), si on ne parvient pas à agir sur le volume total du trafic, on ira dans le mur, soit une véritable rébellion de part et d'autre de la frontière.

Et si on essayait le sentiment régional?

En parlant de volume, on ne peut s'empêcher de constater – et le soussigné de le déplorer – que sur ce dossier de la mobilité se greffent des crispations inhérentes à la frontière elle-même, alimentées ici par un mauvais procès en

matière d'emploi: pour certains, aucun «frontalier» – Suisses compris, donc – ne devrait passer la frontière tant qu'il reste un seul chômeur à Genève! Encore heureux qu'on n'inclue pas le canton de Vaud dans ce raisonnement...

Qu'une certaine «préférence» cantonale voire nationale soit une réalité de fait au niveau du traitement des dossiers dans les entreprises et les administrations publiques ne me gêne pas; qu'on en fasse un dogme et une loi serait un mauvais signal en terme de gestion du Grand Genève, que les partenaires sociaux en tout cas se refusent à donner, comme l'ont fait savoir tant la Communauté genevoise d'action syndicale que la Fédération des entreprises romandes Genève.

En conclusion, nous dirons que dans Grand Genève il y a quelque chose qui résonne comme un grand dessein pour une région cohérente qui n'a que la malchance d'être coupée par une frontière nationale, alors que dans la fermeture des petites douanes, il n'y a qu'une petite tentative de remède dans un dossier qui n'est qu'un avatar d'une enclave quasi-totale.

Au boulot, donc, de part et d'autre, mais de grâce main dans la main, comme pour d'autres réalisations harmonieuses déjà à l'actif de la coopération transfrontalière. A l'image symbolique des travaux menés récemment, de concert, dans la plaine du Foron pour éviter les méfaits des débordements!

Didier Fleck

Adjoint



«Le Grand Genève, regards d'habitants»

L'Association régionale de coopération du Genevois (ARC), qui groupe les collectivités françaises régionales, et l'Association des communes genevoises se sont engagées de concert dans la réalisation d'une exposition photographique fondée sur des lieux et paysages régionaux. Pour ce faire, elles ont confié à deux photographes, Cécile Gispert et Marc Charbonnier, le soin d'immortaliser des habitants posant dans un endroit qui leur tient particulièrement à cœur, témoignant ainsi de leur diversité de ressenti et de vécu et conférant une dimension humaine à l'exposition.

*Un jury présidé par Michel Auer, président de la Fondation Auer à Hermance, et composé de représentants tant genevois que français a opéré une sélection en vue de l'exposition, qui tournera dans des communes genevoises et françaises. Inauguration samedi 10 décembre à 11 h. à Nermier. **Un exemple sympathique d'action transfrontalière.***

Avusy commune rurale, pour combien de temps encore?



Les mutations de l'espace rural font que le caractère agricole de notre commune s'amenuise petit à petit. Nous en voulons pour témoin la disparition prochaine des locaux de l'ancienne agence agricole Dufournet qui fonctionna jusqu'en 2003, les réseaux d'approvisionnement des agriculteurs locaux s'étant profondément modifiés.

Le bétail se raréfie également, les exploitations devant s'adapter à de nouvelles conditions du marché, souvent dictées par l'économie mondiale.

Mme Patricia Bidaux, présidente de l'Union des paysannes et femmes rurales genevoises (www.paysannesgenevoises.ch), s'est d'ailleurs fait fort de nous l'exprimer à l'occasion de son discours du 1^{er} Août. Elle nous a justement rappelé l'importance de favoriser les produits de l'agriculture locale, si nous voulons qu'un tissu agricole subsiste dans notre canton

fortement soumis à la pression démographique, et par conséquent sur les sols également. Sans parler de la volonté de nos autorités cantonales de créer une micro-zone industrielle en pleine zone agricole... alors que Genève parvient tout juste à satisfaire aux exigences fédérales en matière de surfaces d'assolement (terres aptes à la culture).

Soyons donc attentifs à notre manière de consommer. Les exploitants proposent aujourd'hui de multiples possibilités de se fournir «à proximité». Sachons en profiter, cela participera à maintenir les structures paysagères qui rendent notre campagne si belle!

Olivier Goy
Adjoint



Les fiers représentants d'Avusy

En route pour la finale suisse

Le samedi 15 octobre 2016, les élèves de la classe de Frédéric Ferreira et de Sophie Pellet ont participé au tournoi scolaire cantonal de unihockey qui se déroulait au Bois des Frères.

L'équipe des garçons a terminé à la troisième place et les filles ont «carrément» remporté ce tournoi. Cette victoire leur permet donc de disputer la finale suisse qui se tiendra en Argovie le samedi 10 juin et elles défendront fièrement les couleurs d'Avusy!



Décollage pour l'espace

En octobre 2015, les élèves de 7P et de 8P ont participé à une exposition interactive sur le thème des sciences qui se tenait sur la Plaine de Plainpalais.

Dans ce cadre, ils ont eu la possibilité de réaliser un dessin sur le thème de l'espace. Les dessins de deux élèves de l'école ont été tirés au sort et seront miniaturisés puis gravés sur une plaque de métal.

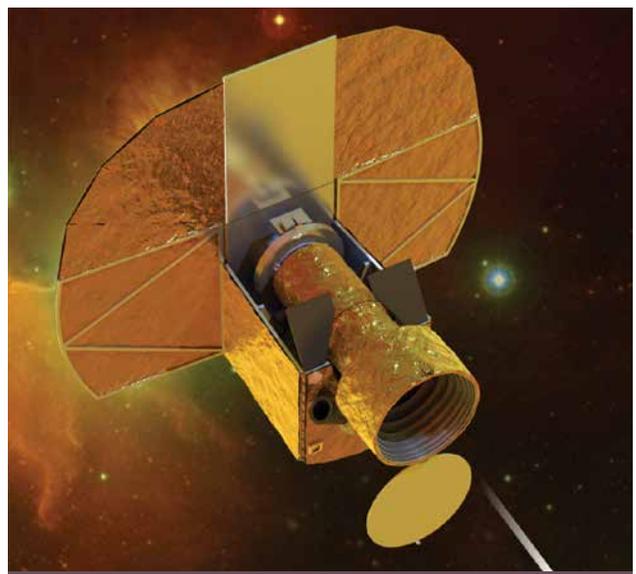
Celle-ci sera ensuite installée sur le satellite CHEOPS qui prendra le chemin de l'espace en 2017. Il étudiera des planètes en dehors de notre système solaire.

Nous félicitons Emilie Barrillier et Benoît Roubichou, les deux heureux gagnants!

Frédéric Ferreira
Enseignant

Voir:

rts.ch/info/sciences-tech/7623040-le-satellite-cheops-va-emporter-888-dessins-d-enfants-suissees-dans-l-espace.html



Le Bal de la Jeunesse

Une fois de plus, la Jeunesse d'Avusy s'est mise en quatre pour organiser son traditionnel bal. Depuis 2009, au printemps et en automne, ce rendez-vous qui rassemble un bel échantillon de jeunes et moins jeunes de la Champagne et d'ailleurs fait partie intégrante du calendrier des manifestations. Les générations d'organisateur se succèdent, sans que le succès diminue.

C'est donc un tout grand merci que nous adressons à la Jeunesse d'Avusy qui de cette façon anime la vie sociale communale, tout en conservant une facette inter-générationnelle à sa manifestation. En effet, elle permet notamment, aux « dinosaures » d'y participer sans complexes, une façon de lui témoigner leur inaltérable soutien!

La Jeunesse d'Avusy a d'autre part proposé trois vins chauds en début d'année, organisé la Vogue d'Athenaz au mois d'août et également participé à la Fête des vendanges de Russin en défilant lors du cortège dominical sur un char magnifique. Gageons qu'elle va encore nous surprendre dans l'avenir.

Pour la commission sociale :
Françoise Cerutti



La C^{ie} St-Charles a 20 ans

Le rideau est tombé sur la dernière représentation de la Revue 2016. Ce serait une bien triste entame sans considérer qu'à 20 ans, on a toute la vie devant soi et que le rideau s'ouvre plutôt sur un bel et joyeux avenir, tant la bonne humeur, la solidarité et l'amitié y sont réunies, toutes générations confondues.

La Revue 2016, je vous le donne en mille, elle valait des ronds ! On a presque tout sur Avusy. Depuis les sapeurs-pompiers actifs en toute circonstance, mais pas forcément prévoyants, le Creux-du-Loup dont le nom pourrait perdre tout son sens, la mythique fontaine de Sézegnin et les quatre garçons plein d'avenir qui organisent à tour de bras en passant par la Tour Baudet et la Coupole fédérale, avec un détour par Lausanne, et j'en passe. Les textes drôles et percutants fusaient et les chansons offraient tour à tour humour, nostalgie et tendresse. Et je crois bien que dans les recoins du grenier de cette bonne vieille salle Saint-Charles, résonnent encore par-ci, par-là, quelques joyeux « miaous ».

Vivre au cœur du tourbillon que représente une revue composée de nombreux tableaux pour lesquels 17 comédiens doivent se changer en 2 minutes, se faire maquiller en 5 minutes, faire les retouches en 15 secondes et être prêts à bondir sur scène, c'est un concentré de stress, mais également beaucoup de plaisir ! Dans les coulisses chacun a ses petites habitudes, ses petits gris-gris, ses tensions aussi, mais personne n'est avare de ses encouragements pour les autres. Les couacs, les oublis et autres fou-rires n'entraînent jamais de reproches, car à Saint-Charles, on joue en équipe!





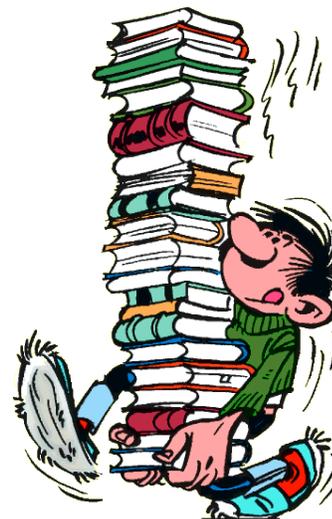
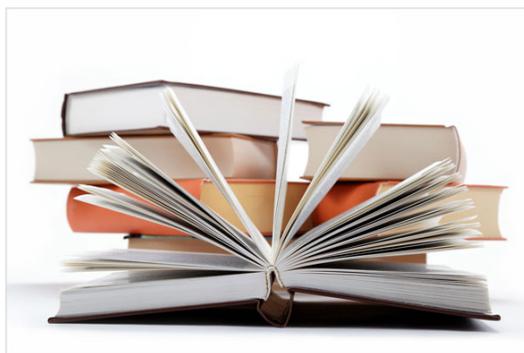
Vous aimez la lecture ?

Venez faire un tour à la bibliothèque-ludothèque d'Avusy !!!

Plus de 7'500 livres, dont de nombreuses nouveautés, attendent adultes et enfants. Mais encore... des jouets et des jeux de société pour tous les âges !!!

Le Bibli'O'duL est ouvert tous les lundis de 16h à 18h30 (*Hors vacances scolaires*)

Cotisation annuelle de Chf 30.- par famille de la commune d'Avusy ou
Chf 40.- par famille pour les autres communes.



Pour tout renseignement :
bibliodul@gmail.com ou 078 686 36 18 (Sylvie)

Du nouveau dans les lignes TPG

L'organisation des lignes de transport public de notre région présentera quelques modifications substantielles dès le 11 décembre prochain, comme vous l'aurez sans doute déjà appris par la presse quotidienne.

En effet, à la suite de différentes demandes émanant des communes de la Champagne, les TPG ont imaginé cette réorganisation des lignes afin d'en tenir compte autant que possible :

- diminuer les temps de parcours depuis la Champagne en direction de Bernex – Onex – Genève et améliorer l'attractivité du transport public.
- diminuer la longueur des bus qui circulent sur la ligne **L** pour répondre aux attentes des communes et tenter de résoudre les problèmes de circulation dans les villages ainsi que les croisements sur les routes les reliant.
- diminuer le nombre de bus qui transitent par la rue de Bernex selon le souhait de la commune concernée.

En résumé, les principaux changements de la ligne **L** sont :

- terminus à Athenaz, devant le bâtiment de voirie (accès pompiers préservé) et au P+R Bernex, en commun avec la ligne **47**
- véhicules non articulés uniquement

Le **L** traversera donc toujours le village de Bernex.

Avusy sera désormais desservie par une nouvelle ligne **J**, pensée comme une ligne «directe».

Elle ne passera que par Cartigny, délaissée par la ligne **K**, et rejoindra directement Bernex et Louis Hubert en empruntant la route de Chancy.

Un gain de temps d'une dizaine de minutes est escompté pour rejoindre Louis Hubert.

Un aménagement substantiel sera réalisé sur la route de Chancy pour permettre le transfert des passagers des lignes **J** et **L** au niveau d'Athenaz :

- un passage piétons avec îlot central et réduction de vitesse à 60km/h
- un nouvel arrêt «Passeiry»

Des renforts de lignes scolaires sont également prévus depuis Soral.

Les contraintes scolaires et le taux de fréquentation de certains secteurs de lignes ont prioritairement guidé les TPG dans la conception de cette réorganisation.

A noter que les lignes **J**, **K** et **L** circuleront aux mêmes fréquences qu'actuellement soit : 20 minutes aux heures de pointe, 30 minutes en journée et le samedi après-midi et 60 minutes la nuit, le samedi matin et le dimanche.

De plus amples détails vous seront communiqués par un tout-ménage des TPG d'ici à l'entrée en vigueur de ce nouvel horaire, soit le 11 décembre.

Bien que quelques désavantages subsisteront pour certains usagers, ces changements amélioreront globalement la desserte de notre région.

Les habitants d'Athenaz auront par exemple le choix entre le **L** pour rejoindre le village de Bernex et le **J** pour atteindre le centre-ville plus rapidement.

Cette situation est toutefois susceptible d'être modifiée à l'horizon 2019, puisqu'à cette date, aboutira, en lien avec la prochaine introduction du Léman Express (CEVA), une réflexion générale sur le réseau. Celle-ci est déjà initiée et les communes seront à nouveau consultées.

Cela donne le plan qui figure sur la page suivante.



Journée des indépendants et des chefs d'entreprise

La journée des indépendants et des chefs d'entreprise a eu lieu le samedi 15 octobre au centre communal d'Avusy à Athenaz.

Ce fut l'occasion pour près de 25 professionnels habitant la commune d'Avusy de présenter leurs métier et savoir-faire aux visiteurs qui ont assisté à cette journée.

Le but était bien entendu que ces professionnels puissent se faire connaître parmi la population.

Les professions représentées étaient aussi diverses que variées: ingénieur en bâtiments, vigneron, comptable, traductrice, professeure d'anglais pour enfants, masseuse, soin et bien-être, maquilleuse d'en-

fants (anniversaires), jardins de Cocagne, maçon, location de matériel de fête (tentes), courtier en assurances, agencement de cuisine, sculpteurs sur pierre et matériaux naturels, jardinier, paysagiste, apiculteur, carrossier, photographe, représentant de matériel médical automatisé et bien entendu CapEmploi.

Cette journée, qui fut une première au sein de notre commune, ne demande qu'à être répétée en espérant encore plus de visiteurs.

Pour la commission économie et agriculture :
Serge Guinand



Anniversaires : des aînés à l'honneur



50_{ans}

Toutes nos félicitations aux époux Verena et Hans Jungen qui ont fêté leurs 50 ans de mariage.

Ils sont entourés de René Jemmely, Didier Fleck et Olivier Goy.

50_{ans}

Les époux Odette et André Parrot ont également fêté leurs demi-siècle d'union.

Ils sont accompagnés de leur fille, de leur beau-fils, ainsi que des membres de l'Exécutif.



50_{ans}

Dernier duo à célébrer ce jubilé, les époux Andrée et Achim Schulz.

Didier Fleck et René Jemmely ont partagé ce moment de convivialité.

Petite retrospective de nos fêtes et sorties communales organisées



Le Feuillu, sa reine et son roi.



La sortie des aînés et jeunes retraités de la commune, qui les a emmenés au zoo de la Garenne et au musée Chaplin avec déjeuner servi sur le bateau.

à l'attention de nos jeunes et moins jeunes



Les promotions sont venues clore en fanfare l'année scolaire d'environ 144 élèves.



Après les enfants, il est temps de célébrer la Suisse avec sa traditionnelle Fête nationale du 1^{er} août.

Le Conseil municipal a ...

21 juin 2016

renvoyé en commission travaux le projet de crédit d'engagement de Fr. 215'000.- pour l'aménagement de la parcelle n° 463 sise à Champlong.

renvoyé en commission finances une motion relative à la préparation du budget 2017 ainsi qu'à la possible baisse du centime additionnel.

27 septembre 2016

pris connaissance du budget 2017 en première lecture.

renvoyé en commission finances, après avoir pris connaissance du rapport de la commission travaux, le projet de crédit d'engagement de Fr. 215'000.- pour l'aménagement de la parcelle n° 463 sise à Champlong

accepté huit décisions de financement prises par l'assemblée générale de l'Association des communes genevoises lors de sa séance du 22 juin 2016.

réactivé le groupe ad hoc Sablière du Cannellet.

1^{er} novembre 2016

accepté le crédit d'engagement de Fr. 215'000.- pour l'aménagement de la parcelle n° 463 sise à Champlong.

approuvé le budget de fonctionnement 2017 pour un montant de Fr. 4'270'581.- aux charges et de Fr. 4'271'141.- aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à Fr. 560.-.

fixé le taux des centimes additionnels pour 2017 à 50 centimes.

autorisé le Maire à renouveler en 2017 les emprunts du même genre qui viendront à échéance et à procéder à toute conversion ou remboursement anticipé si les conditions d'émission lui paraissent favorables.

accepté de fixer le montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2017 à 30 francs.

ouvert un crédit d'engagement complémentaire de 423'790.41 francs pour couvrir les dépassements suivants : 414'790.41 francs pour la rénovation et la transformation de l'ancienne école de Sézegnin ; 9'000 francs pour l'acquisition de la parcelle n° 3148.

ouvert un crédit de 59'600 francs pour le versement d'une contribution au fonds intercommunal de développement urbain destiné au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements

approuvé la constitution de la « Fondation de la commune d'Avusy pour le logement », ainsi que les statuts correspondants

nommé les membres du Bureau du local de vote pour l'année 2017 : Mme Adélaïde CRUCHON (présidente), Mme Sophie DÖRFLIGER (suppléante de la présidente), M. Fabio CASANOVA (vice-président), Mme Fabienne PICOD (suppléante du vice-président)



Petit récit d'une rencontre entre passionnés de la nature

De bon matin, Avusiennes et Avusiens se sont réunis en nombre, samedi 16 juillet pour une petite balade herpétologique en compagnie des deux correspondants genevois du Centre de coordination pour la protection des amphibiens et reptiles de Suisse (KARCH-GE), MM. Jacques Thiébaud et Lucien Guignet.

Après une brève présentation de ces mystérieux animaux à sang froid, la petite troupe s'est mise en marche pour explorer la nature avusienne le long des lisières, haies et autres bosquets à la recherche de ces «écailleux».

Malgré les yeux affûtés des participants et des conseils prodigués par les deux spécialistes, les reptiles sont restés timides et ont préféré « se dorer la pilule » à l'abri des regards des nombreux curieux présents. Toutefois, une magnifique femelle lézard vert, parée de ses plus belles couleurs émeraude, nous a fait l'honneur d'être observée et photographiée pendant quelques minutes. Pourtant, le soleil était bien présent, mais la journée venteuse, un groupe tout de même important n'étaient pas des plus favorables à l'observation des reptiles. Les apparitions ont donc été maigres.

Ceci ne doit toutefois pas vous retenir de repartir explorer votre commune. Les meilleures périodes pour les observer sont :

- De préférence en début de saison à la sortie d'hibernation (mars) quand la végétation est encore faible.
- Le matin au moment des bains de soleil pour se réchauffer avant de se mettre en activité (9h-10h).
- Par météo clémente (ensoleillé) ou par temps lourd (couvert, voire avec quelques petites averses) et chaud en été
- Le long des lisières structurées, haies vives, ruisseaux et tas de branches ou pierre.

Marchez lentement et soyez patients!

La nature est parfois capricieuse et réunir les bonnes conditions sont les maîtres mots pour faire des bonnes observations. Alors n'oubliez pas d'ouvrir les yeux lors de vos balades et peut-être aurez-vous la chance de croiser madame l'aspic ou monsieur l'orvet au détour d'un chemin.

A la suite de cette sortie, deux habitants ont pris contact avec le KARCH-Genève pour signaler des couleuvres qui avaient été observées au bord de leurs étangs, et partager leurs expériences autour de leur biotope...

N'hésitez pas à en faire de même!

Vos observations sont importantes. Quelle que soit l'espèce rencontrée, signalez-les sur reptiles@karch-ge.ch en réunissant un maximum de détails sur l'individu et l'environnement où il a été vu. Si vous avez des doutes sur l'identification, prenez si possible une photo.

Petit historique sur les reptiles avusiens

En tout 101 données ont été relevées sur le territoire communal entre 1954 et 2016 dans la base de données du centre de cartographie de la faune suisse (CSCF). Parmi celles-ci, seules 33 observations ont été faites ces 15 dernières années. On compte 9 espèces de reptiles (orvet fragile, lézard des murailles, lézard vert, couleuvre à collier, couleuvre vipérine, couleuvre d'esculape, couleuvre verte-et-jaune, coronelle lisse et vipère aspic) sur les 11 présentes à Genève.

En espérant avoir pu informer et sensibiliser nombre d'Avusiens motivés sur ces espèces protégées, nos deux guides adressent un grand merci à la commune pour l'organisation et aux habitants d'avoir répondu présent ainsi que pour leur intérêt et leur entrain fort appréciés!

La prochaine sortie « nature » se fera probablement courant mars 2017, et en raison du thème choisi cette fois-ci, l'observation du sujet sera garantie quelles que soient les conditions météo!

Olivier Goy, avec Jacques Thiébaud et Lucien Guignet



Les brèves

Sus au «Roundup»

Par souci de limiter drastiquement l'usage de ce produit aujourd'hui fortement décrié pour ses effets écotoxicologiques, voire cancérigènes supposés, la commune d'Avusy a acquis une machine à infrarouge destinée aux travaux de désherbage. Les premiers essais, bien que menés en fin de saison, s'avèrent positifs selon nos employés communaux.

Récupération des déchets organiques

Déchets de jardin

Afin de combler une lacune de nos installations de recyclage, une benne destinée à récolter les résidus de taille et autres déchets ligneux sera prochainement installée à Athenaz, à l'arrière du hangar situé à la hauteur du n° 31 de la route d'Athenaz (presque en face du n° 8). Celle-ci vient donc compléter les deux autres bennes posées à Avusy et Ségégnin.

Déchets de cuisine

La distribution effectuée dans nos trois villages à mi-octobre a rencontré un vif succès puisque quelque 250 «P'tites poubelles vertes» ont été données.

Les personnes désirant encore s'équiper de ce matériel peuvent se rendre à la Mairie qui en dispose d'un stock.

Les sachets pleins sont à déposer dans les containers verts munis du pictogramme «déchets de cuisine».



Insonorisation du foyer du centre communal>

Les matériaux installés au plafond de cet espace lors de la construction n'étaient plus suffisants pour absorber le bruit généré par la cinquantaine d'enfants fréquentant quotidiennement les cuisines scolaires. Tant ceux-ci que le personnel encadrant nous ont fait part de la gêne ainsi occasionnée.

Nous avons mandaté un acousticien qui a conclu que des panneaux phono absorbants suspendus verticalement seraient la meilleure solution. Le conseil a été suivi et ce procédé est pleinement efficace aux dires des usagers du lieu.

Information utiles

Horaire de fin d'année

La mairie et l'agence postale seront fermées

du lundi 26 décembre 2016 au mardi 3 janvier 2017 inclus.

Réouverture de nos bureaux le mercredi 4 janvier 2017.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà de joyeuses fêtes de fin d'année et vous adressons nos meilleurs vœux pour 2017.

Dates de levées de déchets encombrants pour 2017

- Jeudi 26 janvier
- Jeudi 23 mars
- Jeudi 29 juin
- Jeudi 10 août
- Jeudi 19 octobre
- Jeudi 21 décembre

La levée du compost est effectuée le lundi.



Glam & Rock festival

Cela fait quelques années que je me dis que Genève mérite son festival Rockabilly. Comme personne ne semblait décidé à se lancer, je l'ai fait. C'est la salle communale d'Avusy à Athenaz que j'ai choisie pour faire cette première édition du Glam & Rock Festival pour tout ce qu'elle offre et pour le sourire de Vanessa (si, si ça compte...).

J'ai eu énormément de plaisir à préparer ce festival construit autour de la Pin-up et des années 40-60, et j'y ai vécu des moments très forts émotionnellement. Nous n'avons pas eu la météo avec nous, ce qui fait qu'il y a eu moins de véhicules de collection que prévu mais comme je suis résolument optimiste, je vais remettre ça l'année prochaine.

C'était une première édition riche en enseignements et riche en très beaux artistes aussi, qui sont repartis avec le souvenir d'un public chaleureux et souriant. C'est donc avec de belles perspectives que je prépare déjà l'édition 2017. Merci à tous pour votre accueil, je me réjouis de vous retrouver l'année prochaine.

Marilyn Jacquemier
Organisatrice



Halloween fête ses 10 ans

Pour cette belle soirée, 190 personnes ont participé à cette tradition. Une centaine d'enfants déguisés se sont baladés en hurlant dans les rues de la commune à la quête de bonbons.

Afin d'organiser cette fête pas comme les autres, toute une petite équipe de bénévoles s'est engagée à préparer une magnifique paëlla ainsi qu'une excellente soupe de courge à la salle Saint-Charles d'Avusy.

Merci à tous les participants, à tous les bénévoles ainsi qu'à l'équipe de jeunes sympathiques pour leur aide.

Margrit Charles
Organisatrice



Fenêtres de l'Avent 2016 à Athenaz-Avusy-Sézegnin de 18h30 à 19h30

Profitez d'une petite promenade afin de partager un moment ensemble, en toute simplicité, où la convivialité et la magie de Noël seront au rendez-vous. Un grand merci aux familles ci-après qui ont accepté de décorer une de leurs fenêtres ou entrées et qui vous accueilleront autour d'un vin chaud ou d'une petite collation. Venez nombreux faire de belles rencontres !

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
			1 Fam. Ecuyer Pré-Recoux 43 Athenaz	2 Fam. Castaño- Guyot-Olsen Creux-du-Loup 9 Sézegnin	3 Rugby Club Avusy Athenaz 37 Athenaz	4 Fam. Guinand- Jacob Traversins 24 Sézegnin
5 Fam. Rodriguez Creux-du-Loup 6 Sézegnin	6 Mairie d'Avusy Creux-du-Loup 42 Sézegnin	7 Fam. Antennen- Bosseaux- Rouffy Fernandez- Schulz Preciouso Quoattes 5 Avusy	8 Fam. Barras- Buloz-Zullino Sézegnin 68 Sézegnin	9 Fam. Nallet Route de Sézegnin 28 Sézegnin	10 Fête de l'Escalade Sézegnin et Athenaz	11 Fam. Jungo- Machell Traversins 23 Sézegnin
12 Fam. Bruderlin- Mossaz Fiolages 12 Sézegnin	13 Fam. Bindschedler Tornare Creux-du-Loup 2 Sézegnin	14 Fam. Cerutti- Picod Traversins 32 Sézegnin	15 Fam. Fournier- Galley-Jacquier- Tissot Sézegnin 66 Sézegnin	16 Fam. Cruchon- Natarajan Quoattes 19 Avusy	17 Fam. Wider Sézegnin 74 Sézegnin	18 Fam. Menétrey Fiolages 17 Sézegnin
19 Fam. Balti Cannelet 67 Avusy	20 Fam. Blaettler Grenand 69 Sézegnin	21 Fam. Delachaux-Goy Grenand 17 Athenaz	22 Société La Loutre Local ancienne poste Athenaz	23 Immeuble Avusy Avusy 10 Avusy		